L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 78 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 30 JANVIER.

Revue des Journaux.

L'achat et l'occupation de la Baie de Samana et de ses environs n'est, pour le moment, qu'un succès de spéculateurs qui comptent bien céder aux Etats-Unis, dans un avenir prochain, moyennant un énorme bénéfice, tous les privilèges qu'ils ont obtenus du gouvernement de Baez. L'annexion d'une partie du territoire dominicain à la grande république sera le prétexte pas du général Grant vers celle de Cuba — *la siempre fiel isla de Cuba.* — Le président, anxieux d'éviter les difficultés et les complications que pourrait faire naître sa nouvelle manœuvre, se tentera non qui serait de nature à provoquer une guerre avec l'Espagne: il se contentera de reconnaître aux insurgés le droit de belligérents, d'encourager leur haine de la mère-patrie, leur amour d'indépendance, et fermera les yeux sur les expéditions d'aventuriers africains les capitalistes du Nord viennent de fournir un excellent lieu de rassemblement. La résistance des anciens sujets devenant encore plus vive, plus coûteuse qu'elle ne l'a été jusqu'à présent et menaçant de se prolonger indéfiniment, l'Espagne se verra dans la nécessité d'abandonner la lutte, mais, comme le *Picayune* dont nous ne faisons que reproduire les idées, le général Grant pourrait bien s'être trompé: l'Espagne est fière, opiniâtre, elle a peut-être des ressources qu'on ne lui suppose pas, sa marine effective est supérieure à la nôtre qui, en 1865, se composait de sept cent soixante navires, mais que les autorités fédérales ont eu devoir réduire à une vingtaine. Une guerre nous donnerait sans doute Cuba, mais celle-ci ne nous coûterait-elle pas plus qu'elle ne vaut? D'ailleurs que deviendrait-elle une fois libre? Les capitalistes, les hommes entreprenants du Nord, réussiraient-ils à l'exploiter? Ne se transformerait-elle pas en un autre Haïti? Ne verrons-nous pas se renouveler là bas les scènes qui se sont passées sous nos yeux et les événements dont nous sommes les victimes? Ici le spectre noir se dresse devant notre confrère qui recule d'horreur. Nous frémissons comme lui à la seule idée d'une pareille catastrophe..... mais nous n'avons pas la certitude que le gouvernement des Etats-Unis songe autant à Cuba que le *Picayune*, ni qu'il ait les intentions tant soit peu machiavéliques qu'on lui prête. Quoi qu'il en soit, il ne nous est pas défendu d'espérer que si jamais un cubain venait s'asseoir au banquet de la république en qualité de représentant d'un Etat libre, la nation saurait profiter de l'expérience du passé, se mettre en garde contre de fatales erreurs et nous protéger contre les incursions de sauvages.

— Notre confrère parle de l'effet qu'a produit à Washington, parmi les membres républicains du congrès et dans les cercles des partisans de l'administration, le témoignage si compromettant de McLynch, membre du bureau d'élections créé par le juge Durell. On voit d'ici l'expression de figure des sénateurs du comité d'enquête lorsque l'arpenteur des Etats-Unis, après des admissions étourdissantes qui lui avaient été arrachées, a confessé que ses collègues ni lui n'avaient eu, un seul instant, sous les yeux, les listes des votes reçus et qu'ils avaient compté non seulement les bulletins donnés, mais ceux qui auraient dû l'être.

— La décision de la cour suprême de la Louisiane n'a pas eu, dans la capitale, le resultat qu'en attendait le juge Ludeling: son ami Ray n'en tirera aucun profit. MM. Packard, Casey et Kellogg avaient annoncé, plusieurs jours à l'avance, que le tribunal leur donnerait gain de cause. Le *Picayune* se réjouit d'amer désappointement de l'honorable président de la cour, mais n'en est pas étonné.

La réponse de M. Grant à la demande d'informations de la chambre relativement aux affaires de la Louisiane, excuse, en attendant mieux, la conduite du premier magistrat. C'est l'opinion du *Times*, qui gratifie ses lecteurs d'un plaidoyer en règle en faveur du soutien des domaines. M. Grant, dit-il, a été, évidemment, trompé par des amis aux assertions desquels il croyait aveuglément; il était convaincu, lorsqu'il ordonna cette fameuse charge à la baïonnette, qu'il accomplissait un devoir, que le triomphe de la légalité et le maintien de l'ordre exigaient son intervention. Il serait plus qu'un homme s'il pouvait s'élever au-dessus des préjugés. Ses renseignements qui ont servi de base à ses actes lui avaient été transmis par des individus intéressés à l'induire en erreur et il s'en était rapporté, pour l'interprétation de la loi, à un avocat dont le but est l'extension de la puissance fédérale. En un mot, il ne faut voir dans le président que la victime d'hommes qui ont essayé, en dénaturant les faits, en écartant des soupçons, en excitant des craintes, d'assurer la domination de leur parti sans égard à la volonté du peuple ou aux intérêts de l'Etat. Le comité d'enquête tiendra compte à M. Grant de l'empressement qu'il a mis à lui soumettre tous les documents qui se rattachent à la dernière tentative de son beau-frère et de ses autres complices; il écoutera nos plaintes, pèsera les témoignages et justice nous sera indubitablement rendue.

— Nous livrons aux lecteurs les réflexions du *Times*, mais nous ne promettons pas à notre confrère qu'elles seront du goût de ceux qui, depuis quatre ans, ont tant souffert des tripotages de certaines gens. Les citoyens — abstraction faite d'opinions politiques honnêtes — avaient certainement lieu d'espérer que M. Grant, dont le journal de la rue du Camp prend si chaudement et si régulièrement la défense, saurait, après un long règne, jouer plus dignement son rôle de chef, écarter les êtres dangereux et s'entourer de conseillers purs et capables.

Le *Republican* n'est pas plus modeste aujourd'hui qu'il ne le sera demain. Les associations ne lui coûtent rien. Il se flatte, dans un article d'une colonne et demie, d'avoir victorieusement combattu la position qu'a prise le *Picayune* au sujet de l'occupation de la baie de Samana par une société de capitalistes américains. La position était intenable; l'organe douanier s'attrape, sans façon, le mérite d'avoir abandonné notre confrère à s'y réfugier. M. Grant sort, la politique traditionnelle du gouvernement: il considère Samana — et la considère avec raison — comme la clé du commerce avec l'isthme de Panama, le Mississippi et nos Etats de l'Ouest, de l'Atlantique et du Pacifique. Il ne convient pas, dans les circonstances actuelles, de citer la corruption et de s'opposer à un projet gigantesque, uniquement parce que le soin de le mener à bonne fin est confié à une adversaire politique. La nation est désireuse de suivre la voie tracée par Jefferson, Monroe, Madison et Polk, en dépit des obstacles qu'élèvent quelques hommes du pays. Le *Republican* en fait les acquéreurs sont intéressés ou bien sont mûs par des motifs avouables, mais ils n'en ont pas moins le droit d'acheter et de vendre hors des limites des Etats-Unis. Il est à regretter, ajoute-t-il, que le *Picayune* n'ait jamais entendu parler d'un probable transfert d'une partie d'une nationalité: on devrait se souvenir des concessions de princes d'Asie à la compagnie anglaise des Grandes Indes par l'intermédiaire de Hastings et de Clive.

MOUVEMENT DES IMPORTATIONS. — Nous lisons dans le *Herald*:

Notre commerce étranger penche évidemment d'un seul côté, s'il en faut juger par l'introduction de marchandises étrangères en notre port pendant la semaine passée, marchandises étrangères dont la valeur totale s'atteint le chiffre énorme de $1,202,262. Dans le cas actuel, la preuve ne saurait dans une certaine mesure, par l'arrivée, cette semaine, de steamships attendus la semaine d'après. Mais le fait reste constant que les importations ont une importance sans précédent, tandis que les exportations tendent à peu près au même point. Il est difficile d'expliquer le chiffre des importations à cette époque, à moins, comme l'a un négociant éminent à un de nos reporters, qu'il ne soit dû à un empressement soudain et unanime de la part des importateurs, d'avoir leurs marchandises de très bonne heure cette année, de manière à pouvoir faire leurs offres aux premiers acheteurs d'articles de printemps. Mais si ces marchandises trouvent un marché, elles révèlent une extravagance dans la société et une extension forcée dans le commerce qui aboutiront en définitive à notre déconsidération financière. Les importations de la semaine passée ont déjà fait sauter l'or à 114.

— Le gouverneur de Paris a autorisé hier l'apparition d'un nouveau journal quotidien, *le Reveil*.

Le Reveil est fondé par un groupe de monarchistes, lequel appartiennent plusieurs députés. Cela va sans dire.

Société Française

— DE —

SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER.

L'œuvre entreprise par la Société, dont M. le comte de Flavigny s'est montré le digne président, est tout entière humanitaire qui a inspiré partout l'admiration et le respect. Les résidents français et les amis de la France en Louisiane ont apporté tant d'empressement à donner leur concours libéral à cette œuvre que nous considérons comme un devoir envers eux, de porter à leur connaissance les travaux et les opérations de la Société. Ils auront, ainsi, la satisfaction de savoir que les contributions qu'ils ont fournies, sous forme de souscriptions, de dépouses aux Bazars, aux représentations, concerts, bals, etc., ont reçu un emploi qui répond pleinement à leurs désirs. Or, le meilleur exposé que nous puissions faire est de reproduire les principaux passages du rapport présenté à la Société par M. le comte de Flavigny, son président, dans la séance générale du 28 décembre 1872.

Messieurs,

Presque à pareil jour, l'année dernière, M. le vicomte de Melun, avec cette éloquence du cœur qui le caractérise, vous parlait de l'heureux privilège des âmes d'élite, se retraçait devant vous les services rendus, pendant une guerre néfaste, par la Société de secours aux blessés. Quelques mois plus tard, ces services étaient signalés, à la France et à l'Europe, dans une séance solennelle de l'Académie française.

Ce fut jadis un maréchal de Noailles, commandant l'armée française en Allemagne, dans l'année 1742, qui signa une des premières conventions, ayant en pour but le respect et la protection des blessés sur les champs de bataille.

De nos jours, c'était à son arrière petit-fils, le duc de Noailles, qu'était réservé l'honneur de continuer la noble tradition de son aïeul, en prétant à la même sainte cause de l'humanité, qui nous réunit, l'appui et l'autorité de sa parole.

Les deux documents que je vous rappelle en ce moment, Messieurs, resteront dans nos archives comme la plus honorable et la plus fidèle histoire des efforts patriotiques de notre Société. La France attristée, mais reconnaissante, en conservera le souvenir.

Ma tâche, messieurs, est aujourd'hui facile: elle consiste à vous montrer que, durant la même année, notre œuvre n'a pas été sans quelque utilité pour le pays.

La guerre, à peine terminée, notre Conseil s'est partagé en trois Commissions:

La Commission des Secours à distribuer:

La Commission des Finances:

La Commission des Etudes.

Résumer succinctement les travaux accomplis par chacune des trois Commissions, ce sera placer sous vos yeux le tableau complet des travaux, dès à l'activité de la Société, pendant cette première année d'une période pacifique.

I.

COMMISSION DES SECOURS.

Si je vous parle, tout d'abord, Messieurs, de la Commission des secours, c'est afin de constater le rang qu'elle devait naturellement occuper dans nos Comités: Je rends ce hommage au dévouement dont elle a fait preuve dans l'accomplissement d'une mission souvent laborieuse.

Après deux luttes terribles, que de misères sans secours, que de blessés sans ressources, que de mutilés sans appareils, de veuves et d'orphelins sans pain! Que de mains suppliantes tendues vers les représentants de la charité!

Votre Comité s'est fait un devoir d'aller au-devant de ces nombreuses infortunes.

Le Comité choisi par votre Conseil, pour cette tâche, a étudié toutes les demandes avec une vive sollicitude et un grand esprit de justice. Tout d'abord, chaque semaine, est consacré à la répartition des secours, sans parler des cas d'urgence.

Nos allocations sont nécessairement assez faibles, mais nous pouvons dire que ne pas faire attendre celui que frappent à notre porte.

La catégorie la plus intéressante parmi nos blessés, celle des amputés, nous a préoccupés d'une façon toute particulière.

Une somme de 10,000 francs a été attribuée aux orphelinats, dans le cas le Mgr l'archevêque de Paris a recueilli 80 orphelins de la guerre et du siège, sans distinction d'origine; et un secours proportionnel a été distribué aux orphelinats protestants.

Sur la demande de votre Commission, le Conseil a voté une autre subvention de 20,000 francs, pour les Alsaciens-Lorrains, émigrés en France et considérés, avec justice, comme de très intéressantes victimes de la guerre.

Après avoir soigné nos soldats sur les champs de bataille et dans les ambulances, notre Société leur avait donné assurance distribution régulière d'argent et d'appareils; elle leur avait tait porter des secours jusque dans les baraqu'et les forteresses d'Allemagne; elle avait assisté leurs enfants et leurs veuves; mais elle ne pouvait oublier qu'un grand et sainte devoir lui restait encore à remplir: celui de veiller sur la dépouille mortelle des braves tombés loin de la Patrie, sur la terre allemande.

Nous avons porté nos investigations, Messieurs, dans tous les dépots allemands, où nos soldats et nos marins avaient succombé; nous leur avons érigé des mausolées dans les cimetières de 175 villes, et, la même, qu'on ne reposait qu'un seul soldat français.

C'est ainsi que, grâce à tous ces efforts réunis, nous avons avec nos frères prisonniers dans tous les dépots allemands, ou nos soldats et nos marins avaient succombé; nous leur avons érigé des mausolées dans les cimetières de 175 villes, et, la même, qu'on ne reposait qu'un seul soldat français.

Ces résultats